



Dossier du BHI n° S1/5070

LETTRE CIRCULAIRE 53/2016
5 octobre 2016

**ETABLISSEMENT D'UN PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE L'ORGANISATION
HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE ET L'OPEN GEOSPATIAL CONSORTIUM**

Référence : LC de l'OHI 37/2016 du 5 août – *Proposition de Protocole d'accord entre l'Organisation hydrographique internationale et l'Open Geospatial Consortium*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le Comité de direction a l'honneur de vous annoncer que la proposition de texte contenue dans la lettre circulaire en référence, visant à établir des liens plus étroits entre l'OHI et l'Open Geospatial Consortium (OGC) dans le cadre d'un protocole d'accord, n'a suscité aucune objection de la part des Etats membres.
2. Le Comité de direction remercie les Etats membres suivants qui ont explicitement exprimé leur soutien envers la proposition : Arabie saoudite, Bangladesh, Belgique, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Espagne, Etats-Unis, France, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Suriname et Uruguay. Les commentaires supplémentaires formulés par le Chili, la Colombie, les Etats-Unis, l'Italie, le Portugal et le Royaume-Uni sont reproduits dans l'annexe A.
3. Le président du Comité de direction signera la proposition de protocole d'accord au nom de l'OHI dans les meilleurs délais. Un exemplaire sera mis en ligne sur le site web de l'OHI à la rubrique : Accueil > Lettres & Documents > Protocoles d'accord et accords de coopération.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Robert Ward', is positioned above the printed name.

Robert WARD
Président

Annexe A : Réponses des Etats membres à la LC de l'OHI 37/2016

REPONSES DES ETATS MEMBRES A LA LC DE L'OHI 37/2016

Proposition de protocole d'accord entre l'Organisation hydrographique internationale et l'Open Geospatial Consortium

CHILI

Nous accusons réception de la LC en référence et nous soutenons la proposition de signature d'un protocole d'accord entre l'OHI et l'Open Geospatial Consortium (OGC). Nous pensons que les objectifs de l'OGC sont conformes à ceux de l'OHI et il semble logique d'unir leurs efforts à partir des différentes perspectives des deux organisations.

COLOMBIE

Concernant la proposition de protocole d'accord entre l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et l'Open Geospatial Consortium (OGC), la direction générale maritime, qui est responsable du service hydrographique de la République de Colombie, approuve la signature du protocole d'accord parce que cette union contribuera significativement aux travaux de l'OHI.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Nous sommes reconnaissants de l'opportunité de commenter la proposition de protocole d'accord entre l'Organisation hydrographique internationale (OHI) et l'Open Geospatial Consortium (OGC) offerte par la lettre circulaire 37/2016.

Les Etats-Unis d'Amérique ont le plaisir d'apporter leur soutien à la proposition de protocole d'accord. Nous souhaitons souligner que nous partageons le point de vue de l'OHI, de l'OGC et des membres de la communauté mondiale quant à l'importance que revêtent les principes et pratiques de données ouvertes pour l'avenir de la discipline hydrographique, de la sécurité des transports maritimes, et de la protection de l'environnement marin pour le développement sociétal en général. Nous félicitons l'OHI pour l'établissement de ce protocole.

ITALIE

Après avoir lu le projet de protocole d'accord joint à la LC de l'OHI 37/2016, l'Italie n'a pas de commentaire défavorable et soutient l'effort visant à faire progresser l'interopérabilité des systèmes informatiques qui traitent des informations géoréférencées.

PORTUGAL

Le service hydrographique portugais reconnaît l'importance de l'OGC en matière de création de normes ouvertes dans la communauté géospatiale mondiale. Par conséquent, nous encourageons la coopération entre l'OHI et l'OGC et sommes satisfaits de cette proposition de protocole d'accord.

ROYAUME-UNI

Le Royaume-Uni soutient la proposition de protocole d'accord entre l'OHI et l'OGC, notamment à la lumière du groupe de travail de l'OGC sur le domaine maritime récemment créé.